

Commune de Mundolsheim

24 rue du Général Leclerc - BP 41060 - 67452 Mundolsheim Cedex

Tél : 03 88 20 01 70 - Fax : 03 88 20 39 87

communication@mundolsheim.fr

Arrêté divers N°10/2025

Arrêté municipal prescriptif Le numérotage d'une habitation

Le maire de la commune de Mundolsheim,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L2213-28 ;

Vu l'article R 610-5 du code pénal qui prévoit que la violation des interdictions ou le manquement aux obligations édictées par les décrets et arrêtés de police sont punis de l'amende prévue pour les contraventions de la 1ère classe,

Vu la demande de Madame SEN Nazife sollicitant l'attribution d'une numérotation à la suite du permis de construire PC 67309 22 V0027 accordé le 11 avril 2025 et de la déclaration préalable DP 67309 25 V0015 accordée le 19 mai 2025 par la commune de Mundolsheim,

Considérant que la déclaration préalable a accordé un nouvel accès débouchant sur la rue de Kellermann,

Considérant que le numérotage en agglomération constitue une mesure de police générale que seul le maire peut prescrire,

arrête

Article 1 : Il est prescrit la numérotation suivante sur la rue Kellermann

N° immeuble	Parcelles
2a	Section 25 parcelles 1398

Article 2 : L'affichage de la numérotation et l'information de la nouvelle adresse aux administrations est à la charge du propriétaire.

Article 3 : Les frais d'entretien sont à la charge des propriétaires qui doivent veiller à ce que les numéros inscrits sur leurs maisons soient constamment nets et lisibles.

Article 4 : Le présent arrêté de numérotage est exécutoire à compter de sa notification.
Néanmoins, un délai d'exécution est accordé pour une durée de deux mois.

Article 5 :

Ampliation du présent arrêté est transmise à :

- M le Préfet du Bas-Rhin,
- Propriétaire,
- Service du cadastre,
- Poste de Mundolsheim,
- L'Eurométropole de Strasbourg, service voirie,
- Monsieur le commandant de la gendarmerie de Mundolsheim,
- Monsieur le chef de corps des sapeurs-pompiers de Mundolsheim,
- Publié sur le site de la commune le 16 juillet 2025.

Fait à Mundolsheim, 09 juillet 2025

Béatrice BULOUE



Maire de Mundolsheim